

Redline version  
compare la Deuxième édition  
à la Première édition



---

---

## Sécurité et résilience — Systèmes de management de la continuité d'activité — Exigences

*Security and resilience — Business continuity management systems  
— Requirements*

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 22301:2019](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019>



Numéro de référence  
ISO 22301:redline:2019(F)

## IMPORTANT

**Exemple de texte 1** — Texte ayant été ajouté (en vert)

~~Exemple de texte 2~~ — Texte ayant été supprimé (en rouge)



— Figure graphique ayant été ajoutée



— Figure graphique ayant été supprimée

**1.x ...**

— Si des modifications ont été apportées à un article/paragraphe, l'article/le paragraphe est mis **en évidence en jaune** dans le Sommaire

## AVERTISSEMENT

Cette version marquée met en évidence les principales modifications dans la présente édition du document comparée à l'édition précédente. Elle ne reflète pas les détails (par exemple les changements de ponctuation).

Cette version marquée ne constitue pas le document ISO officiel et n'est pas destinée à être utilisée à des fins de mise en œuvre.

iteh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

ISO 22301:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019>



## DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Geneva  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b>	.....	<b>v</b>
<b>Introduction</b>	.....	<b>vii</b>
0.1	<del>Généralités</del> .....	<del>vii</del>
0.2	<del>Le modèle Planifier-Déployer-Contrôler-Agir (Plan-Do-Check-Act, PDCA)</del> .....	<del>vii</del>
0.3	<del>Éléments du modèle PDCA dans la présente Norme internationale</del> .....	<del>viii</del>
<b>1</b>	<b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>Termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>Contexte de <del>l'organisation</del> l'organisme</b> .....	<b>12</b>
4.1	Compréhension de <del>l'organisation</del> l'organisme et de son contexte.....	12
4.2	Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées.....	12
4.2.1	Généralités.....	12
4.2.2	Exigences <del>légal</del> réglementaires réglementaires et juridiques.....	12
4.3	Détermination du domaine d'application du système de management de la continuité <del>d'activité</del> d'activité.....	13
4.3.1	Généralités.....	13
4.3.2	Domaine d'application du <del>SMCA</del> système de management de la continuité d'activité.....	13
4.4	Système de management de la continuité <del>d'activité</del> d'activité.....	14
<b>5</b>	<b>Leadership</b> .....	<b>14</b>
5.1	<del>Leadership et engagement</del> .....	<del>14</del>
5.2	5.1 Engagement de la direction Leadership et engagement.....	14
5.3	5.2 Politique.....	15
5.2.1	Établissement de la politique de continuité d'activité.....	15
5.2.2	Communication de la politique de continuité d'activité.....	16
5.4	5.3 Rôles, responsabilités et autorités <del>au sein de l'organisation</del> .....	16
<b>6</b>	<b>Planification</b> .....	<b>16</b>
6.1	Actions face aux risques et opportunités.....	16
6.1.1	Détermination des risques et opportunités.....	16
6.1.2	Gestion des risques et opportunités.....	17
6.2	Objectifs de continuité <del>d'activité et plans</del> d'activité et planification pour les atteindre.....	17
6.2.1	Établissement des objectifs de continuité d'activité.....	17
6.2.2	Détermination des objectifs de continuité d'activité.....	18
6.3	Planification des modifications du système de management de la continuité d'activité.....	18
<b>7</b>	<b>Support</b> .....	<b>18</b>
7.1	Ressources.....	18
7.2	Compétences.....	18
7.3	Sensibilisation (prise de conscience).....	19
7.4	Communication.....	19
7.5	Informations documentées.....	20
7.5.1	Généralités.....	20
7.5.2	Création et mise à jour.....	20
7.5.3	Maîtrise des informations documentées.....	20
<b>8</b>	<b>Fonctionnement</b> .....	<b>21</b>
8.1	Planification opérationnelle et maîtrise.....	21
8.2	<del>Analyse des impacts sur l'activité</del> Bilan d'impact sur l'activité et appréciation du risque.....	22
8.2.1	Généralités.....	22
8.2.2	<del>Analyse des impacts sur l'activité</del> Bilan d'impact sur l'activité.....	22
8.2.3	Appréciation du risque.....	23

8.3	<del>Stratégie</del> Stratégies et solutions de continuité d'activité d'activité	23
8.3.1	Généralités	23
<del>8.3.1</del> 8.3.2	<del>Détermination et choix</del> Identification des stratégies et solutions	23
8.3.3	Sélection des stratégies et solutions	24
<del>8.3.2</del> 8.3.4	<del>Établissement des exigences concernant les</del> Exigences de ressources	24
<del>8.3.3</del> 8.3.5	<del>Protection et atténuation</del> Mise en œuvre des solutions	24
8.4	<del>Établissement et mise en œuvre de</del> Plans et procédures de continuité d'activité d'activité	25
8.4.1	Généralités	25
8.4.2	Structure de réponse à un incident	25
8.4.3	Avertissement et communication	26
8.4.4	Plans de continuité d'activité d'activité	27
8.4.5	<del>Reprise</del> Rétablissement	29
8.5	<del>Exercices et tests</del> Programme d'exercices	29
8.6	Évaluation de la documentation et des capacités de continuité d'activité	30
9	<del>Évaluation des performances</del> de la performance	30
9.1	<del>Supervision</del> Surveillance, mesurage, analyse et évaluation	30
<del>9.1.1</del>	<del>Généralités</del>	<del>30</del>
<del>9.1.2</del>	<del>Évaluation des procédures de continuité d'activité</del>	<del>31</del>
9.2	Audit interne	31
9.2.1	Généralités	32
9.2.2	Programme(s) d'audit	32
9.3	Revue de direction	33
9.3.1	Généralités	34
9.3.2	Éléments d'entrée de la revue de direction	34
9.3.3	Éléments de sortie de la revue de direction	35
10	Amélioration	35
10.1	Non-conformité et actions correctives	35
10.2	Amélioration continue	37
	<b>Bibliographie</b>	<b>38</b>

ISO 22301:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 223, Sécurité sociale et résilience.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 22301:2012, qui correspond à la version anglaise publiée le 2012-05-15 et corrigée le 2012-06-15), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- application des exigences de l'ISO en matière de normes de système de management, qui ont évolué depuis 2012;
- clarification des exigences, sans ajout de nouvelles exigences;
- inclusion dans l'Article 8 de la quasi-totalité des exigences de continuité d'activité en lien avec des disciplines spécifiques;
- restructuration de l'Article 8 pour faciliter la compréhension des exigences essentielles;
- modification d'un certain nombre de termes relatifs à la continuité d'activité en lien avec des disciplines spécifiques pour en améliorer la clarté et refléter les pensées actuelles.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 22301:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/914fc1f6-d57c-4e0b-b9d5-3704af15aa58/iso-22301-2019>

## Introduction

### ~~0.1 Généralités~~

~~La présente Norme internationale spécifie les exigences relatives à l'établissement et au management d'un Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA) efficace.~~

~~Un SMCA souligne l'importance :~~

- ~~— d'une compréhension des besoins de l'organisation et de la nécessité de mettre en place une politique et des objectifs en matière de management de la continuité d'activité ;~~
- ~~— de la mise en œuvre et de l'exploitation de contrôles et de mesures de gestion de la capacité globale d'une organisation à gérer des incidents perturbateurs ;~~
- ~~— d'une surveillance et d'une revue des performances et de l'efficacité du SMCA ; et~~
- ~~— d'une amélioration continue sur la base de mesures objectives.~~

~~Comme tout autre système de management, un SMCA intègre les éléments clés suivants :~~

- ~~a) une politique ;~~
- ~~b) des personnes ayant des responsabilités définies ;~~
- ~~c) des processus de management se rapportant à :
 
  - ~~1) la politique ;~~
  - ~~2) la planification ;~~
  - ~~3) la mise en œuvre et le fonctionnement ;~~
  - ~~4) l'évaluation des performances ;~~
  - ~~5) la revue de direction ; et~~
  - ~~6) l'amélioration ;~~~~
- ~~d) une documentation fournissant des preuves tangibles ; et~~
- ~~e) tous les processus de management de la continuité d'activité pertinents pour l'organisation.~~

~~La continuité d'activité contribue à rendre la société plus résiliente. Il est possible qu'il faille impliquer dans le processus de reprise la communauté dans son ensemble, ainsi que l'impact de l'environnement de l'organisation et donc l'impact des autres organisations sur l'organisation elle-même.~~

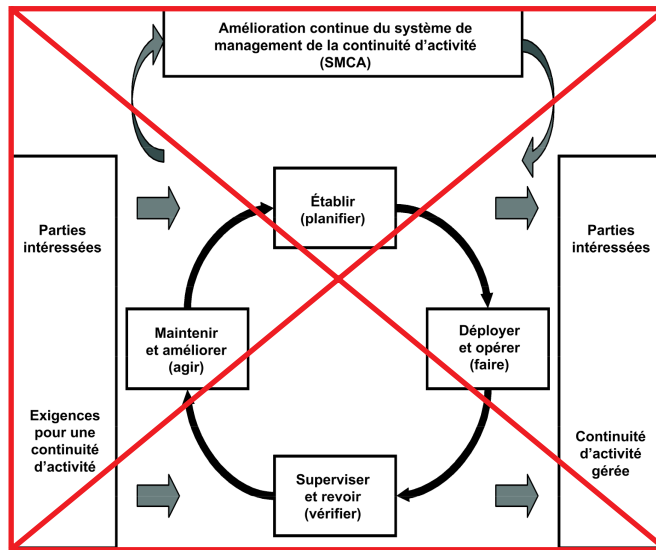
### ~~0.2 Le modèle Planifier Déployer Contrôler Agir (Plan Do Check Act, PDCA)~~

~~La présente Norme internationale applique le modèle PDCA à la planification, l'établissement, la mise en œuvre, le fonctionnement, la surveillance, la revue, le maintien et l'amélioration continue de l'efficacité du SMCA d'une organisation.~~

~~Ceci assure un degré de cohérence avec d'autres normes de système de management, telles que l'ISO 9001, *Systèmes de management de la qualité*, l'ISO 14001, *Systèmes de management environnemental*, l'ISO/CEI 27001, *Systèmes de management de la sécurité de l'information*, l'ISO/CEI 20000-1, *Technologies de l'information – Gestion des services* et l'ISO 28000, *Spécifications relatives aux systèmes de management de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement*, permettant ainsi une mise en œuvre et un fonctionnement cohérents et intégrés avec les systèmes de management associés.~~

~~La Figure 1 illustre comment un SMCA prend pour entrées les parties intéressées, les exigences de management de la continuité et comment, via les actions et les processus nécessaires, il produit des~~

~~sorties en matière de continuité (c'est-à-dire une continuité de l'activité gérée) qui satisfont à ces exigences.~~



~~Figure 1 — Modèle PDCA appliqué aux processus d'un SMCA~~

~~Tableau 1 — Explication du modèle PDCA~~

<del>Planifier (Établir)</del>	<del>Établir une politique, des objectifs, des cibles, des contrôles, des processus et des procédures de continuité d'activité pertinents pour améliorer la continuité d'activité afin d'obtenir des résultats alignés avec les politiques et les objectifs globaux de l'organisation.</del>
<del>Déployer (Mettre en place et en œuvre)</del>	<del>Mettre en œuvre et rendre opérationnels la politique, les contrôles, les processus et les procédures de continuité d'activité.</del>
<del>Contrôler (Superviser et réviser)</del>	<del>Superviser et revoir les performances par rapport à la politique et aux objectifs de continuité d'activité, rendre compte des résultats à la direction pour revue et déterminer et autoriser des actions correctives et d'amélioration.</del>
<del>Agir (Maintenir et améliorer)</del>	<del>Maintenir et améliorer le SMCA en entreprenant des actions correctives, sur la base des résultats de la revue de direction, et en reconsidérant le périmètre du SMCA ainsi que la politique et les objectifs de continuité d'activité.</del>

~~0.3 — Éléments du modèle PDCA dans la présente Norme internationale~~

~~Dans le modèle PDCA présenté dans le Tableau 1, les Articles 4 à 10 de la présente Norme internationale traitent des éléments suivants :~~

- ~~l'Article 4 est une partie du thème « Planifier ». Il introduit les exigences nécessaires pour établir le contexte du SMCA tel qu'il s'applique à l'organisation, ainsi que les besoins, les exigences et le périmètre.~~
- ~~l'Article 5 est une partie du thème « Planifier ». Il résume les exigences spécifiques au rôle joué par la Direction dans le SMCA, et la manière dont la Direction communique ses attentes à l'organisation par le biais d'une déclaration de politique.~~
- ~~l'Article 6 est une partie du thème « Planifier ». Il décrit les exigences relatives à l'établissement des objectifs stratégiques et des principes directeurs du SMCA dans son ensemble. Le contenu de l'Article 6 ne consiste pas à mettre en place les solutions de traitement des risques découlant de l'appréciation des risques, ni à établir les objectifs de reprise issus de l'analyse d'impact sur l'activité.~~

~~NOTE — Les exigences relatives à l'analyse d'impact sur l'activité et au processus d'appréciation du risque sont spécifiées de manière détaillée à l'Article 8.~~



~~l'Article 7 est une partie du thème « Planifier ». Il vient à l'appui des opérations du SMCA relatives à la détermination des compétences et à l'établissement de communications avec les parties intéressées, sur une base récurrente/au besoin, tout en documentant, contrôlant, tenant à jour et conservant la documentation requise.~~

~~l'Article 8 est une partie du thème « Faire ». Il définit les exigences relatives à la continuité d'activité, détermine la manière de les traiter et développe les procédures afin de gérer un incident perturbateur.~~

~~l'Article 9 est une partie du thème « Contrôler ». Il résume les exigences nécessaires pour mesurer la performance du management de la continuité d'activité, la conformité du SMCA à la présente Norme internationale et aux attentes de la Direction, et recherche les retours d'information de la direction concernant les attentes.~~

~~l'Article 10 est une partie du thème « Agir ». Il identifie et intervient sur une non-conformité du SMCA par le biais d'une action corrective.~~

## 0.1 Généralités

Le présent document spécifie la structure et les exigences relatives à la mise en œuvre et à la maintenance d'un Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA) qui développe une continuité d'activité en fonction de l'importance et du type d'impact que l'organisme peut ou non accepter suite à une perturbation.

Les résultats de la maintenance d'un SMCA sont façonnés par les exigences réglementaires, juridiques, organisationnelles et sectorielles de l'organisme, les produits et services offerts, les processus employés, la taille et la structure de l'organisme et les exigences de ses parties intéressées.

Un SMCA souligne l'importance:

- d'une compréhension des besoins de l'organisme et de la nécessité d'établir des politiques et des objectifs de continuité d'activité;
- du fonctionnement et de la maintenance des processus, capacités et structures de réponse afin d'assurer que l'organisme survivra aux perturbations;
- de surveiller et passer en revue la performance et l'efficacité du SMCA;
- d'une amélioration continue sur la base de mesures qualitatives et quantitatives.

À l'instar de tout autre système de management, un SMCA comprend les composantes suivantes:

- a) une politique;
- b) des personnes compétentes ayant des responsabilités définies;
- c) des processus de management concernant:
  - 1) la politique;
  - 2) la planification;
  - 3) la mise en œuvre et le fonctionnement;
  - 4) l'appréciation des performances;
  - 5) la revue de direction;
  - 6) l'amélioration continue;
- d) des informations documentées venant en support de la maîtrise opérationnelle et permettant de réaliser l'évaluation de la performance.

## 0.2 Bénéfices d'un système de management de la continuité d'activité

Un SMCA sert à préparer, fournir et maintenir les moyens de maîtrise et les capacités pour gérer l'aptitude globale d'un organisme à continuer à fonctionner pendant les perturbations. En atteignant ce but, l'organisme:

a) du point de vue de l'activité métier:

- 1) contribue à ses objectifs stratégiques;
- 2) acquiert un avantage concurrentiel;
- 3) protège et renforce sa réputation et sa crédibilité;
- 4) contribue à la résilience de l'organisme;

b) d'un point de vue financier:

- 1) réduit l'exposition juridique et financière;
- 2) diminue les coûts directs et indirects des perturbations;

c) du point de vue des parties intéressées:

- 1) protège la vie, la propriété et l'environnement;
- 2) prend en considération les attentes des parties intéressées;
- 3) renforce leur confiance en sa capacité de réussite;

d) du point de vue des processus internes:

- 1) améliore sa capacité à rester efficace pendant les perturbations;
- 2) démontre une maîtrise proactive des risques de façon efficace et efficiente;
- 3) traite les vulnérabilités opérationnelles.

## 0.3 Cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act/Planifier-Déployer-Contrôler-Agir)

Le présent document applique le cycle PDCA [Planifier (établir), Déployer (mettre en œuvre et exécuter), Contrôler (surveiller et réexaminer) et Agir (maintenir et améliorer)] pour assurer la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration continue de l'efficacité du SMCA d'un organisme.

Cela assure un degré de cohérence avec d'autres normes de système de management, telles que l'ISO 9001, l'ISO 14001, l'ISO/IEC 20000-1, l'ISO/IEC 27001 et l'ISO 28000, permettant ainsi une mise en œuvre et un fonctionnement cohérents et intégrés avec les systèmes de management associés.

Conformément au cycle PDCA, les [Articles 4 à 10](#) traitent des éléments suivants.

- [L'Article 4](#) introduit les exigences nécessaires pour établir le contexte du SMCA applicable à l'organisme, ainsi que les besoins, les exigences et le domaine d'application.
- [L'Article 5](#) résume les exigences spécifiques au rôle de la Direction générale dans le SMCA, et la manière dont le leadership communique ses attentes à l'organisme par le biais d'une déclaration de politique.
- [L'Article 6](#) décrit les exigences pour établir des objectifs stratégiques et des principes d'orientation pour le SMCA dans sa globalité.
- [L'Article 7](#) vient à l'appui des opérations du SMCA en lien avec la détermination des compétences et la communication avec les parties intéressées, sur une base récurrente ou en tant que de besoin, tout en documentant, maîtrisant, maintenant et conservant les informations documentées requises.

- L'Article 8 définit les besoins de continuité d'activité, détermine la manière de les traiter et développe les procédures afin de gérer l'organisme durant une perturbation.
- L'Article 9 résume les exigences nécessaires pour mesurer la performance de la continuité d'activité, la conformité du SMCA au présent document et le pilotage de la revue de direction.
- L'Article 10 identifie et intervient sur une non-conformité du SMCA et sur l'amélioration continue par le biais d'une action corrective.

#### 0.4 Contenu du présent document

Le présent document se conforme aux exigences de l'ISO relatives aux normes de systèmes de management. Ces exigences comprennent une structure-cadre, un texte de base identique et des termes communs avec des définitions clés, élaborés à l'attention des utilisateurs mettant en œuvre plusieurs normes ISO de systèmes de management.

Le présent document ne comporte pas d'exigences spécifiques à d'autres systèmes de management, bien que ses éléments puissent être alignés ou intégrés avec ceux d'autres systèmes de management.

Le présent document contient des exigences qui peuvent être utilisées par un organisme pour mettre en œuvre un SMCA et en apprécier la conformité. Un organisme souhaitant démontrer la conformité au présent document peut le faire:

- en réalisant une auto-évaluation et une auto-déclaration; ou
- en recherchant la confirmation de sa conformité par des parties ayant un intérêt dans l'organisme, telles que les clients; ou
- en recherchant la confirmation de son auto-déclaration par une partie externe à l'organisme; ou
- en recherchant la certification/l'enregistrement de son SMCA par un organisme externe.

Les Articles 1 à 3 décrivent le domaine d'application, les références normatives et les termes et définitions qui s'appliquent à l'utilisation du présent document. Les Articles 4 à 10 contiennent les exigences à utiliser pour apprécier la conformité au présent document.

Dans le présent document, les formes verbales suivantes sont utilisées:

- a) le verbe «devoir» indique une exigence;
- b) l'expression «il convient de» indique une recommandation;
- c) le verbe «pouvoir» (may) indique une permission;
- d) le verbe «pouvoir» (can) indique une possibilité ou capacité.

Les informations sous forme de «NOTE» sont fournies pour faciliter la compréhension de l'exigence associée ou la clarifier. Les «Notes à l'article» employées à l'Article 3 fournissent des informations supplémentaires qui viennent compléter les données terminologiques et peuvent contenir des dispositions concernant l'usage d'un terme.



# Sécurité et résilience — Systèmes de management de la continuité d'activité — Exigences

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale relative à la gestion de la continuité d'activité. Le présent document spécifie les exigences pour planifier, établir, mettre en place et en œuvre, contrôler, réviser, maintenir et améliorer de manière continue un système de management documenté afin de se protéger des incidents perturbateurs, réduire leur probabilité de survenance, s'y contre les perturbations, réduire la vraisemblance de leur survenance, s'y préparer, y répondre et de s'en rétablir lorsqu'ils surviennent se rétablir lorsqu'elles se produisent.

Les exigences spécifiées dans la présente Norme internationale le présent document sont génériques et prévues pour être applicables à toutes les organisations, ou parties de celles tous les organismes, ou à des parties de ceux-ci, indépendamment du type, de la taille et de la nature de l'organisation l'organisme. Le champ d'application d'application de ces exigences dépend de l'environnement l'environnement et de la complexité de fonctionnement de l'organisation l'organisme.

La présente Norme internationale ne vise pas à uniformiser la structure d'un système de management de la continuité d'activité (SMCA), mais à permettre à une organisation de concevoir un SMCA qui soit adapté à ses besoins et qui satisfasse aux exigences des parties intéressées. Ces besoins sont façonnés par les exigences juridiques, réglementaires, organisationnelles et industrielles, les produits et les services, les processus employés, la taille et la structure de l'organisation et les exigences des parties intéressées.

La présente Norme internationale Le présent document est applicable à tous les types et toutes les tailles d'organisations souhaitant d'organismes qui:

- a) établir, mettre mettent en œuvre, maintenir et améliorer maintiennent et améliorent un SMCA;
- b) cherchent à assurer la conformité à la politique de continuité d'activité établie d'activité déclarée;
- c) démontrer cette conformité à des tiers ont besoin d'être aptes à poursuivre la livraison de produits et la fourniture de services à un niveau de capacité acceptable et préalablement défini durant une perturbation;
- d) faire certifier/enregistrer son SMCA par un organisme de certification tiers et accrédité, ou cherchent à améliorer leur résilience à travers l'application efficace du SMCA.
- e) réaliser une autoévaluation et une auto-déclaration de conformité à la présente Norme internationale.

La présente Norme internationale peut être utilisée pour évaluer la capacité d'une organisation. Le présent document peut être utilisé pour apprécier l'aptitude d'un organisme à satisfaire ses propres besoins et obligations en matière de continuité d'activité.

## 2 Références normatives

Les documents ci après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique s'applique (y compris les éventuels amendements).

~~Il n'y a aucune référence normative.~~

ISO 22300, *Sécurité et résilience — Vocabulaire*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et ~~définitions~~ les définitions de l'ISO 22300 ~~s'appliquent~~ ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

NOTE Les termes et définitions ci-dessous remplacent ceux donnés dans l'ISO 22300:2018.

#### 3.1 activité

~~processus ou ensemble de processus exécutés par une organisation (ou pour son compte) qui réalise ou aide à réaliser un ou plusieurs produits et services~~ ensemble d'une ou plusieurs tâches ayant une finalité définie

~~EXEMPLE De tels processus comprennent la comptabilité, les centres d'appel, les technologies de l'information (IT), la fabrication, la distribution.~~

[SOURCE: ISO 22300:2018, 3.1, modifiée — La définition a été remplacée et l'exemple a été supprimé.]

#### 3.2 audit

~~processus systématique~~ processus (3.26) méthodique, indépendant et documenté permettant d'obtenir en vue d'obtenir des preuves d'audit d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit d'audit sont satisfaits

Note 1 à l'article: Un audit peut être interne (audit de première partie) ~~ou~~ externe (audit de seconde ou de tierce partie), et il peut être combiné (s'il associe ~~ou combiné~~ combinant deux disciplines ou plus).

Note 2 à l'article: Un audit interne est réalisé par l'organisme (3.21) lui-même ou par une partie externe pour le compte de celui-ci.

Note 3 à l'article: Les termes «preuves d'audit» et «critères d'audit d'audit» sont définis dans l'ISO 19011.

Note 4 à l'article: Les éléments fondamentaux d'un audit comprennent la détermination de la conformité (3.7) d'un objet selon une procédure réalisée par du personnel n'étant pas responsable de l'objet audité.

Note 5 à l'article: Un audit interne peut être réalisé pour une revue de direction et d'autres besoins internes et peut servir de base à la déclaration de conformité de l'organisme. L'indépendance peut être démontrée par l'absence de responsabilité vis-à-vis de l'activité (3.1) à auditer. Les audits externes comprennent les audits de seconde et de tierce partie. Les audits de seconde partie sont réalisés par des parties ayant un intérêt à l'égard de l'organisme, comme les clients, ou d'autres personnes agissant en leur nom. Les audits de tierce partie sont réalisés par des organismes d'audit externes et indépendants tels que ceux qui octroient la certification/l'enregistrement de conformité ou des organismes publics.

Note 6 à l'article: Cela constitue l'un des termes communs et l'une des définitions essentielles de la structure-cadre (HLS) des normes de système de management ISO. La définition initiale a été modifiée par l'ajout des Notes 4 et 5 à l'article.